

LES ECHOS DE SAINT-MYON

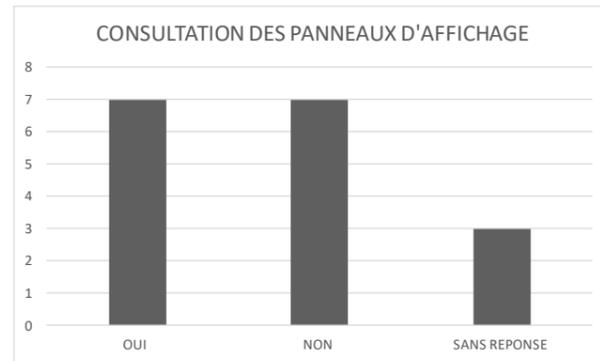
Edition Janvier 2021- N°27



Bonne Année 2021

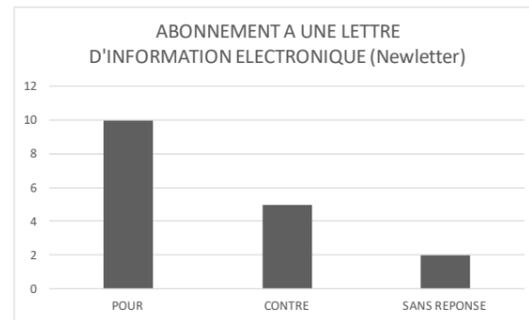
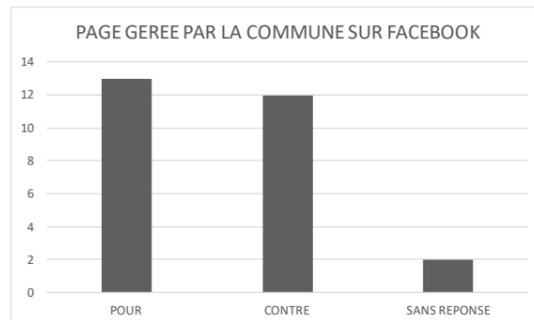


Les panneaux d'affichages dans les rues



Suggestions et remarques des habitants sur les panneaux d'affichage :

- Informations manquantes,
- Panneaux délabrés, illisibles, pas assez grands, laids et pas assez nombreux dans certains secteurs,
- Manque entretien par la commune.



Suite à cette enquête, nous allons essayer de résoudre les problèmes évoqués :

- le secrétaire de Mairie Benoit DELRUE a mis à jour le site FACEBOOK et, gère le site de la commune,
- nous allons faire plus de publications des ECHOS pour vous donner régulièrement des informations,
- les panneaux d'affichage : une étude est en cours afin de les remplacer. En attendant, un panneau va être rajouté vers la rue des REDIALES.

Le Mot du Maire

Rester positif et constructif en cette période d'épidémie, de crise économique et de crise sociale n'est pas facile. Néanmoins nous pouvons tout de même noter que notre commune n'a pas été fortement impactée par la Covid 19. On ne peut que se féliciter car les gestes barrières ont été appliqués.

Votre nouveau conseil municipal est au travail. L'ensemble des dossiers étudiés par la précédente équipe, a été de nouveau validés. De nouvelles études dans divers domaines sont en train de murir (City parc, jeux à Parret, etc).

Le CCAS (Commission Communale d'Action Sociale) a décidé de ne pas proposer le repas traditionnel compte tenu de l'épidémie. Une distribution de colis de Noël a eu lieu pour l'ensemble de nos aînés et selon des critères déjà appliqués dans le passé.

Je profite de ce mot pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2021.

Jean Pierre Muselier

ETAT CIVIL

Nous sommes heureux d'accueillir :

Emilio Ortega, né le 03/10/2020

Charlie Prost, née le 08/10/2020

Marty Pomier, né le 10/12/2020

Nous regrettons le départ de :

M. Didier POUZADOUX, le 14/10/2020, élu à St-Myon de 2001 à 2008, membre très actif au sein du Moto Club des Chavades et de la société de chasse de Parret les Plagneaux.

Mme Eliane POULANGE, épouse GISSET, le 05/11/2020.

Cérémonie du 11 Novembre

Comme tous les ans, la cérémonie du 11 novembre a eu lieu. Cette commémoration du souvenir des morts de la guerre de 14/18 s'est faite en comité restreint, 6 personnes, compte-tenu de la pandémie et du confinement dû au COVID 19.

Etaient présents : M. le Maire : J.P. Muselier, deux des adjoints : P. Lasset, J.C. Lemoine, et 3 conseillers : O. Knipping, S. Névoltry, E. Jacquart.

Un discours de Mme Geneviève DARR-LEUSSECQ a été lu, rappelant et rendant hommage aussi aux militaires combattants et morts en exercice au nom de la France en OPEX (OPérations EXtérieures).

Photographe : S. NEVOLTRY



LA VOIRIE

Des travaux de voirie sont prévus sur la commune en 2021 :

la modification du carrefour de Parret dans le but d'améliorer la visibilité de franchissement pour les automobilistes qui sortent de la rue des Varennes et de la rue Félix Lefaure, ainsi que la sécurité des piétons qui doivent traverser cette voie.

Le projet est géré par le Département. Il doit être finalisé en début d'année, les budgets votés en avril et les travaux pourraient débuter à l'automne 2021. Une réunion d'information pour les riverains sera également prévue.



Les autres travaux prévus en 2021 :

Rue des Chavades à Parret :

la réfection de la chaussée,

l'écoulement des eaux,

la création de places de parking,

Ces travaux sont prévus après l'enfouissement des réseaux qui doit se faire dans cette première partie de l'année.

3 études sont lancées :

⇒ Une pour la réfection du pont à Parret afin d'étudier sa résistance : pont situé en sortie de la rue de Ville-morge après la Lagune. Le dossier est suivi par la DRAT (Direction des Routes et Aménagement du Territoire) avec le soutien de l'ADIT (Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale). En attendant, le passage est limité aux véhicules de moins de 3,5 Tonnes .

⇒ Une demande d'études est lancée auprès du département pour améliorer la sécurité de la RD223 traversant la commune, de l'entrée de ST MYON vers l'arrêt de bus jusqu'au stop vers l'Auberge des Sources, en passant par la priorité à droite vers la Mairie, la RD985 est également concernée pour la rue des varennes. Ces deux voies nécessitent des aménagements permettant de réduire la vitesse dans la traversée de ST MYON, afin que les habitants, et notamment nos enfants puissent circuler en toute sécurité.

⇒ Une autre étude est demandée auprès du département pour la réfection du Pont sur la Morge à la sortie du Village en direction d'ARTONNE. Trottoirs et garde-corps sont dans un état très dégradé.

Jean-Claude LEMOINE, 2^{ème} adjoint, Responsable de la Voirie.

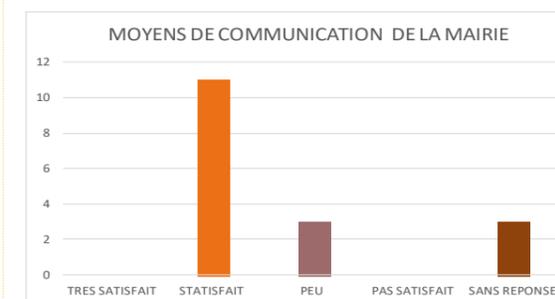
Résultats du sondage : COMMUNIQUER, OUI mais COMMENT ?



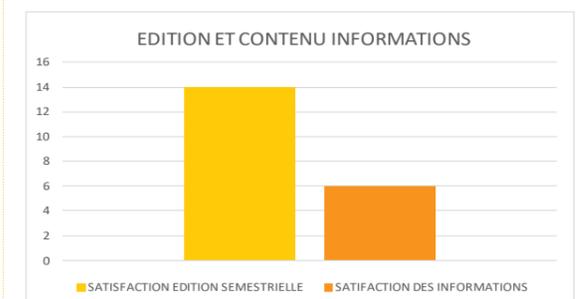
7% est le taux de réponses reçues suite au sondage paru dans le numéro précédent des « Echos de St Myon ».

Nous avons étudié avec soin les 17 questionnaires complétés et restitué les résultats suivants :

Globalement, les moyens de communication de la mairie vous satisfont-ils ?



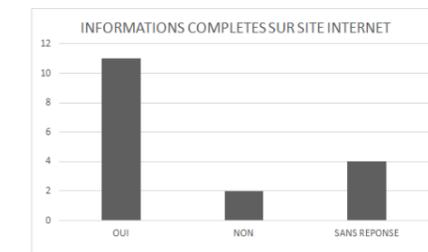
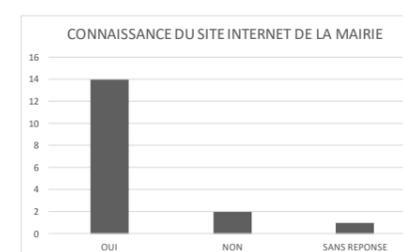
Le journal « Les Echos de ST MYON »



Suggestions et remarques des habitants sur le contenu de la gazette :

- Informations pas assez récentes
- Plus d'informations sur les associations, commerçants, artistes
- Plus Informations sur la voirie - Planning des travaux
- Informations sur la préservations de la biodiversité et des espaces verts
- Trop de couleur
- Graphiques en forme de camembert trop grands

Le site Internet de la Mairie



Suggestions et remarques des habitants sur le site internet :

- Gestion par la Mairie d'une application comme « panneau pocket » : application gratuite au travers de laquelle vous recevez en temps réel sur votre téléphone des notifications dès que la Mairie publie une nouvelle information,
- Publication de plus d'informations sur la commune sur le site interne,
- Un site internet est polluant,
- Mise à jour du site internet plus régulièrement,
- Point positif : les comptes-rendus des conseils municipaux sont mis plus rapidement sur le site internet.

INFOS DIVERSES

UNE SUPER IDÉE SOLIDAIRE POUR NOËL

En voyant cet appel sur les réseaux sociaux, j'ai tout de suite pensé à tous ces gens seuls, oubliés et qui n'ont pas de toit sur leur tête. Le 10 décembre, j'ai porté 28 boîtes à l'O.N.G UNITED RIDERS qui a une antenne à Riom. Ces boîtes ont été distribuées le soir de Noël aux "sans domicile fixe". 250 flyers ont été distribués dans chaque boîte aux lettres avec l'aide de bonnes copines. Et voilà ! Je remercie la municipalité pour avoir accepté de faire les photocopies des flyers gratuitement. Je remercie également toutes les familles qui ont bien voulu apporter leur contribution. J'aimerais dire que l'année 2021 dira que ces efforts ne sont plus nécessaires, mais j'en doute. Donc je vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Cécile MAJCHERCZYK, une habitante de St-Myon



S.B.A.

ATTENTION : En janvier 2021, c'est la collecte alternée des déchets !

Avec la tarification incitative, la production de déchets a fortement réduit : les bacs verts sont sortis en moyenne toutes les 3 semaines. La fréquence des collectes donc des tournées peut être modifiée et permettre ainsi des économies : suppression de 25 tournées soit diminution de 100 000 Km parcourus et de 140 tonnes en moins d'émission de CO2 !

Sur notre commune, la collecte alternée est mise en place à partir de janvier 2021 : 1 semaine le bac vert, 1 semaine le bac jaune, mais le même jour de la semaine.

En cas d'oubli du jour de collecte, il est possible d'accéder aux colonnes de déchets à ARTONNE et COMBRONDE.

Toutes les informations sur www.sba63.fr ou contact SBA au 04 73 647 444



LES TRAVAUX EN COURS

Eglise Saint Médulpe : Tranche 2

Le 10 novembre 2020 nous avons contacté Monsieur M. Trubert ACMH (Architecte en Chef des Monuments Historiques) pour lui indiquer que nous avons reçu les accords de subventions pour cette nouvelle tranche afin qu'il délivre les ordres de services aux entreprises.

Pour rappel le montant de travaux s'élèvera à 158 515,00 € subventionnés à hauteur de 40% par la DRAC (Direction Régional des Affaires Culturelles), 28% par le Conseil Régional, et 32% par le Conseil Départemental. Nous avons pu obtenir un subventionnement de 100% pour cette tranche. Le reste à charge pour notre collectivité est d'environ 4% du montant du FCTVA (Fonds de Compensation) soit 6340€. Les travaux programmés pour cette 2ème tranche sont la restauration de l'extérieur : l'élévation ouest et le clocher. Compte-tenu des intempéries, le chantier doit démarrer en janvier 2021 pour une durée d'environ 8 mois.

Nous avons demandé que les cérémonies puissent avoir lieu.

La maison d'Adèle

Les travaux de rénovation de ce bâtiment commenceront début 2021.

Tranche 1 :

Ravalement des façades et création d'une pièce contigüe à la salle du Conseil intégrant notamment un toilette avec accès PMR (Personne à Mobilité Réduite).

Coût du projet 36310 € HT subventionné à 50% par la région et 30% par la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Tranche 2 :

A programmer dans l'avenir : rénovation de la partie habitation.



La maison Jourde

Bâtiment acquis en 2019 par la commune.

Tranche 1 :

Celle-ci s'est terminée fin novembre avec la réfection de la toiture. Coût du projet 20276 € HT subventionné à 50% par la région et 30% par la DETR.

Tranche 2 :

La destination future de ce bâtiment n'est pas encore arrêtée. Nous sommes à l'écoute de toutes bonnes idées, sachant que cette maison est une vitrine de notre commune au vu de son emplacement et de son caractère.



Quelques chiffres

Pour l'année 2020, voici des précisions sur l'évolution des constructions sur notre commune dont la population continue à progresser gentiment mais sûrement :

- Les C.U. (Certificat d'Urbanisme) : 23
- Les D.P. (Déclaration Préalable) : 13
- Les P.C. (Permis de Construire) : 4.

De plus, l'I.N.S.E.E. (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) nous a notifié le chiffre officiel de 507 habitants pour la population de Saint-Myon. Ce chiffre est très important puisqu'il est déterminant pour le calcul de la D.G.F (Dotation Générale de Fonctionnement), de la D.G.E. (Dotation Générale d'Equipement) ainsi que pour les attributions de subvention.

Les artisans, commerçants et soignants de SAINT MYON

activité	nom de la société		adresse	tél
AGRICULTEUR	GAEC des VIGNOLAS	Stephane GRAND	15, rue Félix LEFAURE PARRET	06.99.44.62.01
AGRICULTEUR		Eric ESPAGNOL vente de pommes de terre en direct	rue Félix LEFAURE PARRET	06.62.08.15.85
COIFFEUR	SALON DE COIFFURE ambulant	Julien RONDEPIERRE	place de L'OCHE <i>les mardi et vendredi</i>	06.87.05.00.96
CONSEIL AUX ENTREPRISES	ALPHASSISTANCE	Aude LITCHEROWICZ	12, rue Félix LEFAURE PARRET	06.60.27.78.09
ELAGEUR	ATAIX ABATTAGE	Quentin ATAIX	11 Rue de la PLAGES PARRET	06.80.72.02.86
INFIRMIER		Olivier PEYRIN - Cécile BESSON	visite à domicile	04.73.33.31.98
INSTITUT	INSTITUT NATURE DOUCE	Rachel DOS SANTOS PEREIRA	place de L'OCHE <i>le vendredi</i>	06.13.89.49.43
MARAICHER BIO	LES JARDINS DE MAX	Max CATHELIN	4 place du COUDERT <i>le mercredi à partir de 17h</i>	06.60.70.70.36
PAYSAGISTE	GRAND ESPACE VERT	Stephane GRAND	21, rue Félix LEFAURE PARRET	06.99.44.62.01 04.73.64.01.73
PEPINIERISTE	PEPINIERES COMBES	Patrick COMBES	11, rue Félix LEFAURE PARRET	04.73.97.18.66
PLOMBERIE, CHAUFFAGE, CLIMATISATION		Arnaud SUDRE	2 rue de L'OCHE	06.45.84.41.17
ELECTRICITE/DOMOTIQUE	DANY BONNET ELECTRICITE	Dany BONNET	11 rue de l'EGALITE	06.99.74.47.57
PLOMBERIE, CHAUFFAGE, CLIMATISATION ELECTRICITE/DOMOTIQUE	SCB ENERGIE	Arnaud SUDRE, Dany BONNET, JF COUDERT	24 rue PASCAL ST BONNET près RIOM	06.26.14.07.62
RESTAURATION	AUBERGE DES SOURCES	Laurence LAPORTE	2 Rue de L'OCHE	04.73.33.30.68
RESTAURATION	CALOU PIZZA		place de L'OCHE <i>vendredi à partir 18h</i>	06.40.08.18.45
SCULPTEUR		Edouard BUCHONNET	13 chem REDIALES	06.41.07.14.48
TRANSPORT		Bertrand PATRIE	9 Rue Félix LEFAURE PARRET	04.73.97.31.90

Merci de leur réserver vos achats, travaux, soins...

Nouvellement installé à SAINT MYON, merci de vous faire connaître, nous vous rajouterons sur cette liste.

Si nous vous avons oublié, veuillez nous en excuser, contacter nous.

contact commission communication : Elisabeth Jacquart 06.33.80.86.64

Suite aux dernières élections municipales, le bureau syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC) vient d'être renouvelé, et se compose désormais de 14 membres dont un Président (Boris SOUCHAL) et deux Vices-Présidents (Jean-Claude CAZEAU et Gérard VENEULT). Ils souhaitent rappeler aux nouveaux élus et aux habitants des Combrailles, les missions de cette structure qui œuvre maintenant pour le développement du territoire depuis 35 ans.

DOMAINES D'INTERVENTION

>> Développement économique <<

Le SMADC offre un appui aux porteurs de projets et aux nouveaux arrivants, sur l'ensemble des aspects que recouvre un projet d'installation et anime, en lien étroit avec les Communautés de communes, des dispositifs d'aides directes aux entreprises (Fonds de Mutualisation A89, LEADER, FISAC).

>> Développement touristique <<

Compétent en matière d'accueil, d'information, de promotion touristique et de commercialisation de produits touristiques, le SMADC a créé en 2010 l'Office de Tourisme des Combrailles (OTC) et assure aujourd'hui un rôle essentiel dans son fonctionnement. Il a également institué la taxe de séjour.

Il gère en régie le Manoir de Veygoux, qu'il a entièrement réhabilité depuis 2000.

>> Santé et offre de soins <<

Intervention de 3 services complémentaires du SMADC : le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) favorise le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées en perte d'autonomie ; l'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA) accompagne les personnes souffrant de pathologies neuro-dégénératives et la Plateforme d'Accompagnement et de Répit (PFAR) apporte un soutien aux proches aidants. Le SMADC porte également un Contrat Local de Santé visant à développer l'offre de soins sur le territoire.

>> Développement culturel <<

Il organise des rencontres artistiques (spectacles, expositions...) et des ateliers de pratiques artistiques pour les jeunes, les personnes âgées et handicapées du territoire ; soutient financièrement les projets et réseaux culturels et artistiques. Il valorise le patrimoine en organisant des visites patrimoine en partenariat avec les communes.

>> Agriculture et forêt <<

Le SMADC porte le Réseau Agricole Combrailles qui vise à anticiper et préparer la transmission des exploitations, définir et installer de nouvelles activités agricoles sur le territoire, ou encore améliorer le foncier par des échanges. Il a initié un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC), permettant aux exploitants agricoles volontaires d'adopter des mesures agro environnementales sur le périmètre du bassin versant de la Sioule.

>> Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <<

Structure porteuse de ce document de planification stratégique élaboré par les élus et approuvé en 2010, le SMADC est chargé de sa mise en œuvre et son respect dans le cadre de l'élaboration/révision des documents d'urbanisme locaux notamment et accompagne les collectivités dans ce sens.

>> Environnement <<

Le SMADC contribue à l'animation et à la mise en place d'actions concertées et adaptées dans le cadre des contrats territoriaux (notamment celui du bassin versant de la Sioule), ou encore en matière de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) pour améliorer les milieux aquatiques.

Il porte également l'inventaire des zones humides qui va se poursuivre sur le bassin versant du Cher, et a organisé depuis 2019 une campagne de récupération des épaves.

>> Informatique et numérique <<

Le SMADC propose aux collectivités adhérentes un service d'assistance informatique qui concerne à la fois les applications/logiciels et les matériels ; et met à leur disposition un portail cartographique et une plateforme de dématérialisation des marchés publics.

>> Programme LEADER <<

Le SMADC assure la globalité de l'animation et de la gestion du programme européen LEADER qui permet de soutenir des projets locaux en zone rurale.

Pour aller plus loin, n'hésitez pas à consulter le nouveau site internet du SMADC

www.combrailles.com



ou la page facebook

Pour nous contacter :

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBRAILLES

2, place Raymond Gauvin - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne
Tél : 04 73 85 82 08 Email : smadc@combrailles.com



A s s o c i a t i o n
R é s e a u
S e n i o r s

Le CLIC, c'est quoi ?

« CLIC » signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie. Il existe 7 CLIC dans le Puy-de-Dôme, créés par le Conseil départemental et portés par 7 associations à but non lucratif différentes. La commune de ... est couverte par le CLIC Riom Limagne Combrailles.

A qui s'adresse le CLIC ?

A toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels.

Quelle est la finalité du CLIC ?

Le maintien à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible.

Quand faire appel au CLIC ?

- pour toute demande d'informations (concernant les services d'aide à domicile, portage de repas et les professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières possibles...);
- pour la visite d'un professionnel à domicile, afin d'identifier vos besoins, les aides possibles et vous accompagner dans leur mise en place;
- pour connaître et/ou participer à différents événements et ateliers organisés sur votre commune et ses environs.

Tous les services sont entièrement gratuits.

Quels ateliers peut proposer le CLIC ?

Le CLIC peut proposer différentes activités (mémoire, informatique, gym douce, relaxation, balades nature, automassages, soins esthétiques, émaillage sur lave, tissage-couture, aquagym... L'idée est d'organiser ces ateliers au plus proche des personnes, c'est pourquoi même les plus petites communes peuvent accueillir ces séances. Pour trouver la liste des actions du territoire, un tableau est mis à jour tous les lundis, sur www.clic-riom.fr, onglet « actions collectives ».

Le CLIC propose également un programme de séances, en ligne, accessible à tous, via Skype, avec une connexion internet.

La participation à toutes ces actions est entièrement gratuite.

Qui finance le CLIC ?

Le CLIC relève une mission de service public déléguée par le Conseil départemental. Le CLIC est porté par l'Association Réseau Seniors qui détient également un dispositif d'accompagnement de l'ARS et de la CARSAT.

Comment contacter le CLIC ? Sur visite, par mail ou téléphone.

Association Réseau Seniors - CLIC Riom Limagne Combrailles
51 rue Lafayette 63200 Riom

☎ 04 73 33 17 64
secretariat@clic-riom.fr
www.clic-riom.fr



La parole aux habitants de SAINT MYON

À partir de ce numéro des ECHOS, nous allons donner la parole aux habitants de la commune pour qu'ils nous parlent de leur métier, leurs activités, loisirs, ou autres.... Dans ce numéro :

Interview M. Olivier PEYRIN, infirmier

Je suis né en 1972, et originaire de Saint Myon. Très attaché à notre village, je l'ai malgré tout quitté à trois reprises : avec mes parents, j'ai habité un an à Quetiny en banlieue de Dijon, pour mes études à l'IFSI de Clermont, puis je suis parti une année exercer mon métier d'infirmier sur l'île de la Réunion en 1998.



J'ai obtenu mon diplôme d'infirmier en 1996. J'ai pratiqué jusqu'en 2010 en clinique chirurgicale à Vichy. Je me suis installé alors en libéral. J'ai pris la suite de ma mère Anne-Marie Peyrin. J'ai voulu quitter le secteur privé hospitalier qui se libéralisait, entraînant des modifications dans la prise en charge de la santé, en devenant un système à but trop lucratif, au détriment, de la qualité de prise en charge, avec une notion de rentabilité et d'enrichissement de grands groupes.

Dans cette période de pandémie due au COVID 19, je me suis engagé, comme beaucoup d'autres infirmiers, à la demande des autorités de santé et, surtout à celle croissante des patients, à me former à la réalisation des tests naso-pharyngés de type PCR. C'est un test rapide (pour sa réalisation), sans prescription médicale à l'heure actuelle, envoyé en laboratoire pour analyse, qui peut être pratiqué à tout le monde, avec une prise en charge à 100% par la sécurité sociale.

Le (les) seul(s) bémol(s), nous n'avions ma collègue et moi-même que cinq tests par semaine fournis par les laboratoires et les résultats, pouvaient être attendus dans des délais parfois assez longs. Nous devions alors privilégier les personnes avec des facteurs de risque, les cas contacts ou ayant une intervention chirurgicale prévue. Depuis le 10/11/20 nous avons 25 tests par semaine. Il reste toujours un temps assez long pour obtenir les résultats.

Je n'ai pas opté pour la pratique des tests antigéniques ; ces derniers sont très longs à réaliser : ½ h avec ensuite compte rendu à communiquer au patient et à l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé), ils sont aussi limités, pour le moment, à certains types de population : -65 ans, avoir des symptômes de moins de 4 jours, asymptomatiques et hors contexte de cas contact. J'ai préféré privilégier les soins à mes patients habituels.

Cette crise sanitaire est complexe à gérer pour les autorités de santé et, assez anxiogène pour les patients. Mais, j'aime mon métier de soignant qui vient en aide aux plus fragiles. Je fais de mon mieux pour les soutenir, les rassurer, pour les encourager à rester prudents et à respecter les règles d'hygiène le plus possible : PORT du MASQUE, LAVAGE des MAINS fréquent, NETTOYAGE du matériel touché, DISTANCIATION, REFUS des REGROUPEMENTS. C'est pour soi mais aussi et surtout, pour protéger les autres, sa famille, ses enfants....

Bon courage à tous, BONNE ANNEE

Interview Mme Séverine BARRIERE-TURCEK, cadre laboratoire M.S.D.

Je m'appelle Séverine, j'ai 46 ans et 2 enfants de 18 et 14 ans. J'habite à Saint-Myon depuis 17 ans. Je suis originaire de la région d'Issoire. Pour nous rapprocher de nos lieux de travail, situés pour tous les deux à Riom, mon mari et moi avons choisi de nous établir à St-Myon. Il y a 17 ans, les prix étaient encore attractifs à la campagne et l'accès à l'autoroute rapide. A moins de 5 km, nous trouvons tous les services indispensables: médecins, para-médical, pharmacie, poste, banque, moyenne surface, école, activités sportives, etc....



J'ai commencé à travailler dans différents laboratoires d'analyse médicale de la région, puis il y a 22 ans je suis entrée chez MSD et, actuellement j'occupe un poste de cadre dans le laboratoire qui contrôle les médicaments avant d'être mis sur le marché.

Sur le site de Mirabel à Riom, nous fabriquons et conditionnons des produits ophtalmiques et des antibiotiques stériles. Nous ne produisons pas de vaccins.

Actuellement, je vis avec mes collègues de travail une double crise : la crise sanitaire avec un confinement qui impose des règles de condition de travail très strictes et, une crise sociale avec une restructuration qui entraîne la suppression d'environ 200 emplois sur les 584 et la fermeture du centre de recherche.

Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons toujours continué à produire des médicaments. Même en pleine période de licenciement, nous avons dû assurer doublement la production car l'entreprise était classée entreprise prioritaire. Même si nous ne produisons pas de vaccins, les besoins et les commandes d'antibiotiques injectables que nous fabriquons sont très très importants, car ils sont destinés uniquement aux hôpitaux et sont utilisés largement chez les patients présents dans les services de réanimation. Et une personne atteinte de forme grave de la COVID déclare plus facilement des infections bactériennes et elle doit donc être traitée avec les antibiotiques injectables fabriqués sur le site de Riom.

Je télétravaille très peu car mon poste ne s'y prête pas. Je vais sur le site quasiment tous les jours. Ce rythme me permet également de rester en contact avec mes collègues, surtout ceux qui vont quitter prochainement le site avec qui j'ai travaillé longtemps. Se dire au revoir dans ces conditions n'est pas évident, pas question d'organiser des pots de départ ! Mais se voir, même le visage masqué, permet de rendre le départ moins impersonnel.

De par mon métier, je suis habituée à appliquer des règles d'hygiène strictes puisque nous produisons des médicaments stériles, nous sommes formés pour.

Dans la situation présente, nous appliquons des règles encore plus drastiques que celles demandées par l'Etat: le masque est porté dès qu'on entre sur le site, je le change au minimum 2 fois par jour, la distanciation est stricte, le télétravail est rendu possible pour ceux qui le peuvent, le nombre de personne dans une pièce est réglementé par rapport à sa superficie, le lavage des mains à chaque entrée de bâtiment, et utilisation du gel hydro alcoolique. Le protocole de nettoyage a été intensifié. Du coup des jeunes ont été recrutés par la société de nettoyage pour effectuer ces prestations supplémentaires : les poignées de porte, les boutons d'éclairage, les rampes, les distributeurs de café et d'eau, les photocopieurs etc... tous les matériels touchés par différentes personnes, l'humain étant la principale source de contamination !

Cette période est tout à fait exceptionnelle et je ne suis pas prête de l'oublier ! Bien sûr, la mise en place de toutes ces mesures restrictives est pesante, mais vivre ce confinement dans notre campagne à Saint Myon adoucit les virages et l'adaptation à toutes ces nouvelles règles, et j'ai bon espoir que le retour à une vie normale se fera rapidement !

LA MISSION LOCALE

INFORMATION ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE **Ma Mission Locale**

une seule adresse pour
tous mes projets.

Jeunes 16-25 ans

Passez en mode
avenir

un *métier*
qui me plaît

...une *formation*
pour y arriver

...des *solutions* pour
ma vie quotidienne



Le quotidien de la Mission Locale : écouter, accompagner

La Mission Locale ou MILO assure un service auprès des jeunes de 16 à 25 ans. Chacun d'eux bénéficie d'un suivi personnalisé dans ses démarches d'emploi, de formation ainsi que l'accès au logement, à la mobilité ou à la santé. L'objectif est de les accompagner dans la construction de leur projet par le biais de la formation ou par l'accès direct à l'emploi.

La Mission Locale doit repérer tout ce qui pourrait interférer ou gêner le projet d'insertion professionnelle, pour aider à lever les freins.

Les stages en entreprises sont des étapes dans la construction du projet. Ils permettent de découvrir des métiers, des entreprises, de confirmer le projet et d'initier des démarches de recrutement. En particulier dans le cadre des contrats en alternance. Il s'agit de la transmission du savoir-faire et l'investissement pour l'avenir en recrutant un jeune en contrat pro ou en apprentissage.

La Mission Locale propose beaucoup d'ateliers : ceux liés à la technique de recherche d'emploi (analyse des compétences, CV, lettres, tout type d'entretiens, relance,...), ceux attachés au monde du numérique (réseaux sociaux, usage de smartphone, de PC, risques sur le net, plateformes,...), ceux s'appuyant sur la confiance (confiance en soi, prise de parole, respect des autres,...) et enfin ceux sur les savoirs de base (expression française, calculs du quotidien, gestion du budget, relation avec l'administration, etc...).



Un accueil de proximité 3 antennes (12 permanences sur le territoire) :

- ☞ Antenne de Riom au 04.73.38.50.13
- ☞ Antenne Des Ancizes-Comps au 04.73.86.82.14
- ☞ Antenne de Saint-Gervais au 04.73.85.85.75

Un site <https://www.milo-rlc.eu/>

Club ST MYON COUNTRY

Cela fait dix ans que le club ST MYON COUNTRY s'exerce à la pratique de la danse en ligne dans la salle des fêtes de St Myon.

Tous les lundis de 18h à 21h30 et les mardis de 18h à 20h (les horaires peuvent changer suivant les horaires de notre animatrice)

Vous pouvez nous rencontrer les lundi et mardi (à l'heure des cours).

Le club participe à la fête de la noix. Tous les ans, le 3^{ème} samedi de juin nous organisons une après-midi country. L'entrée est gratuite, vous serez les bienvenus.

Nous remercions la Mairie de St Myon de mettre la salle des fêtes à notre disposition.

Les membres du club St Myon Country vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.



la présidente
Mme Pinaud Josette

Les ARCHERS des SOURCES



Une saison qui avait bien commencé qui laissait espérer des résultats de bon niveau comme ceux que nous avons eu la saison dernière... (aucune perte de licence chez les plus jeunes cette saison). Ils sont très courageux car ils sont venus s'entraîner sur le terrain malgré le froid et la pluie...

Pour les adultes le confinement a des conséquences plus difficiles, nous perdrons des licenciés dans ces catégories, c'est dommage car le niveau adulte était en nette augmentation.

Pour tous renseignements contacter :

M. Laurent GUILLOT : tel : 06 77 77 66 03 / mail : archersdessources63@gmail.com

Mme Nicole Dauphin, tel : 06 62 08 93 03/ mail : nicoleauphin0@gmail.com

Les ASSOCIATIONS

Club Saint Myon Loisirs-Ensemble

Rapport d'activités de l'année 2020

3 janvier : Reprise du club
10 janvier : Galette des rois
17 janvier : Assemblée générale suivi d'un repas
6 mars : Concours de belote
Nous avons fêté les 80 ans de Pierre MICHEL.

9 mars : Fermeture du club pour cause de coronavirus

Les lundis après-midi : couture
Les vendredis après-midi : jeux



Nous espérons revoir nos adhérents le plus tôt possible.
Cordialement

La Présidente : Nicole GISSET



Comité des Fêtes de Saint Myon

La crise sanitaire de cette année nous a obligé à annuler la plupart de nos animations : Fête de la Noix, Repas du 14 juillet, Arbre de Noël.

Seul le carnaval des enfants, le 15 août au four banal de Parret pendant lequel le comité a offert l'apéritif : ceci a permis de faire une rencontre avec la population.

Puis, il y a eu les vendanges en septembre avec les enfants. Tout le monde est reparti avec sa bouteille de jus de raisin.

Pour 2021, deux cents kilos de noix nous attendent pour le tri en espérant faire une « Fête de la Noix avec vide grenier le 13 mai »

Cette nouvelle année nous amène à renouveler le bureau. Il faut donner à notre comité une nouvelle impulsion. Il faut que des jeunes s'impliquent pour la continuité.

En faisant une transition dans la bonne entente, nous arriverons à le faire vivre. C'est pourquoi que dès aujourd'hui, je lance un appel à toutes les bonnes volontés pour prendre la relève.

Le Président : Paul LASSET



2020 : une mauvaise année pour la société de chasse de Saint Myon ?

Une baisse de l'effectif : lorsqu'on devient âgé, il y a un moment où l'on se rend compte qu'il est plus raisonnable d'arrêter ce loisir exigeant ; lorsqu'on est plus jeune, il arrive qu'on soit pris par son métier au point de sacrifier ses loisirs, et l'on peut aussi trouver un nouveau travail qui vous éloigne de votre territoire habituel. C'est ainsi qu'en deux ans, on se retrouve 18 alors que nous étions 23.

La chasse au lièvre : ce gibier, en général abondant sur notre territoire (un résultat obtenu par une longue politique de restriction de tir), l'a quand même été un peu moins cette année. Le quota qui nous avait été attribué était très optimiste, et en plus, calculé sur 23 chasseurs. Nous en avons sacrifié beaucoup moins, ce qui plaira aux âmes sensibles, mais nous fait passer pour des Tartarins un peu vantards. Ce n'est pas grave !

La pandémie : la chasse au petit gibier a été interdite assez rapidement, et elle a été rétablie tout récemment avec tellement de restrictions que nous n'en avons pas profité. A l'inverse, les battues au gros gibier ont, elles, été rétablies, et nous en profitons, avec beaucoup de prudence. C'est un point sur lequel nous devons revenir, dans un autre article...

Des promesses d'avenir : depuis le temps que nous en parlions... deux d'entre nous s'y sont mis et ont réalisé des distributeurs de grains pour essayer de sédentariser du gibier à plume. Et nous avons d'autres projets, d'abord pour doubler ces égrainoirs de dispositifs pour faire boire ces oiseaux en été, lorsqu'il n'y a plus de rosée, ensuite d'en construire encore d'autres. Enfin, une parcelle de CIPAN est plantée à St Myon par un de nos agriculteurs. C'est quoi un CIPAN ? Si je vous dis « Culture Intermédiaire - Piège à Nitrate, cela ne nous avancera pas beaucoup. Mais vous avez déjà compris : ce sont des cultures qui n'ont pas objectif une récolte, mais qui permettent au gibier de bien vivre. Pour le tuer, ajoutez-vous ! En partie, oui, mais comprenez bien ceci : ces oiseaux ne sont pas apprivoisés et, au contraire, ils sont très difficiles à approcher. Nous avons déjà une compagnie de perdrix grises sur les collines, au moins de vingt individus. Pour l'instant personne n'a pu les voir de près, et ils n'ont reçu aucun coup de fusil.

C'est tout le paradoxe de la chasse et du souci de la biodiversité : nous aimons voir du gibier autant que nous aimons en attraper, parce que c'est difficile (et bon à manger). Pour l'instant, nous avons fait un progrès en faveur de la biodiversité et nous en sommes très fiers. De son côté, un agriculteur a fait le sacrifice d'une partie de ses récoltes pour cette même cause. Nous le remercions de toutes nos forces et, nous sommes certains que vous le ferez également.

Michel PARRET, Président de la société de chasse.



Nouvelle édition des 24 heures du Myon les 5 et 6 juin 2021.

Un week-end articulé autour de la course de voitures à pédales de Saint-Myon pour le plaisir de toutes et de tous...

Fort du succès de ces dix dernières années et après avoir laissé les bolides au garage en 2020, l'association Vol'QuandMême remet le couvert et vous propose une nouvelle édition.

Comme chaque année, ce week-end sera articulé autour de la course de voitures à pédales par équipe qui se déroulera du samedi 15h00 au dimanche 15h00.

Le circuit reste inchangé et traversera le bourg du village de Saint-Myon.

Des animations et spectacle jeune public, un marché de producteurs et d'artisans locaux, des concerts gratuits ainsi qu'une tripe sont au programme. Comme depuis dix ans, l'accès au site et aux spectacles demeure gratuit. Le prix de l'inscription à la course est de 20 euros par équipe de cinq. L'association est à la recherche de nouvelles et de nouveaux bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter.

Simon BONHOMME

FB : <https://www.facebook.com/les24heuresdumyon>



Association Zumba n'fit Saint Myon

L'association Zumba n'fit Saint Myon a repris les cours à la rentrée de septembre avec l'arrivée d'une nouvelle professeure Anaïs.

Malheureusement, compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, l'activité n'a pas pu continuer, mais les cours reprendront dès que les activités sportives collectives seront de nouveau autorisées.

Zumba n'fit Saint Myon vous souhaite une bonne année 2021, et espère vous retrouver nombreuses à la reprise.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Marilyn au 06.99.86.34.95.

Moto Club des Chavades : créé il y a 24 ans !!!!

Nous sommes chanceux, nous avons pu, comme tous les ans et juste avant le premier confinement, organiser le 07/03/2020 notre fameux et grand repas : « Pieds de cochon cuits au four banal » ; au four de Parret et aussi au four des Jouffrets pour permettre de cuire suffisamment de pots pour répondre à la demande.

Ce fut une réussite. Nous avons servi 515 repas sur place et 125 emportés !!!! L'ambiance était au RDV : la Banda, fidèle, est venue entrainer la Fête.

Par contre, compte tenu de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu organiser de sortie de 3 à 4 jours pour les membres du club, activité pourtant très fédératrice de l'équipe. Nous n'avons pas pu nous entrainer dans le cadre de sortie de fin de semaine. Nous n'avons pas pu non plus programmer notre assemblée générale. Ce n'est que partie remise. Restons optimistes !!!!

Bonne année 2021 à tous et à toutes.

Rappel des coordonnées : Président : M. Guillon, tel : 06 24 27 16 34